

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2016

ORDRE du JOUR :

- **Adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal**
- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Délibération : Action passerelles périscolaire**
- **Délibération : Autorisation de signature convention bibliothèque**
- **Délibération de principe logements communaux ancienne école de Maisonneuve**
- **Soutien office municipal de la culture**
- **Fonds de solidarité 2016**
- **Délibération : règlement de publicité**
- **Devenir logement communal école du bourg**
- **Questions diverses**

PRESENTS: CHAZALON Florence, DHAINÉ Martine, DUJANCOURT Chantal, FAUGIER Christian, MAHEY Alain, MENU Michèle, ROCHER Michel, ROMESTANT Richard, Michel DALZON est arrivé en cours de conseil

ABSENTS EXCUSES, pouvoirs de : DALZON Michel à ROCHER Michel, LEMMENS Guy à ROMESTANT Richard,

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Désignation du Secrétaire de Séance : MENU Michèle.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

- Subvention CTTLA : transférer la subvention accordée à la commune de Chandolas à la CDC des Gorges de l'Ardèche
- Délibération pour acquisition des terres au Blachas
- Echange de terrains aux Coisses
- Autorisation de remplacement de l'employé communal pendant les congés d'été
- Courrier de Michel DALZON à M. le Préfet
- Vote avenir du SEBA du 4 juillet : Régie ou Délégation de Service Public
- Point de vente de pain frais

1/ Action passerelle périscolaire

Suite accord CDC Beaume-Drobie, en attente accord DRAC, délibération sur cette action acceptée à l'unanimité.

2/ Autorisation de signature convention "bibliothèque" avec CDC

Il s'agit de l'informatisation des bibliothèques de la CDC Beaume-Drobie pour la mise en commun et la mise à disposition des livres aux habitants de la CDC.

La société Decalog a été retenue par la CDC pour assurer le travail d'informatisation des bibliothèques. Les ordinateurs seront installés prochainement et le nouveau système devrait être fonctionnel dès septembre.

Le conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention.

3/ Délibération de principe logements communaux ancienne école de Maisonneuve

Suite à un premier débat sur le devenir des logements communaux de l'ancienne école de Maisonneuve, la commission travaux était chargée de contacter les bailleurs sociaux intéressés par la réhabilitation et la création de logements sociaux dans ce bâtiment vétuste.

Ardèche Habitat a adressé différentes propositions d'aménagement et de restauration pour ce bâtiment avec un bail emphytéotique de 55 ans (8 à 11 logements du F2 au F4). Le conseil à l'unanimité autorise le maire à signer le bail avec Ardèche habitat.

4/ Soutien office municipal de la culture : Bilan OMC présenté par Christian Faugier.

Depuis sa création en 2015, l'OMC a organisé de nombreuses manifestations culturelles dans la commune très prisées par la population :

4 séances de cinéma en plein air, 2 pièces de théâtre en juillet/août 2015, soirée festive du 13 juillet, concert choral du 15 juillet, 3 concerts de Jazz de janvier à juin 2016, salon du livre en mai et salon des créateurs en juin.

L'OMC demande que l'aide accordée par la municipalité à sa création soit renouvelée en 2016.

Proposition acceptée à l'unanimité des élus.

5/ Fonds de solidarité 2016

La commune est encore éligible au Fonds de solidarité 2016, elle doit renouveler sa demande.

Florence CHAZALON et Michèle MENU sont chargées de lister le plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2020.

6/ Délibération : règlement de publicité

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas donner suite à ce dossier.

7/ Devenir du logement communal école du bourg

Le dossier a été confié à un bureau d'études pour les demandes de subvention. 2 possibilités sont étudiées :

- réhabilitation du logement sur 2 niveaux pour un montant de 100 000€ (subvention prévue de 25 000 €)
- vente du logement

Une estimation sera demandée pour ce bien.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- **Autorisation CTTLA** (contrat territorial tourisme et loisirs)

Suite est donnée à l'accord de la Région concernant un projet de la commune de Chandolas sur le site de Bourbouillet. Après accord de subvention de 2000 € pour la commune, la mise en œuvre étant réalisée par CDC des Gorges de l'Ardèche (projet commun aux 5 communes), M. le Maire demande le versement direct de la subvention à la CDC. Décision acceptée à l'unanimité.

- **Délibération pour acquisition des terres de Blachas**

Les propriétaires du terrain sont d'accord pour vendre ce terrain de 9ha 6a 20 ca à la commune. Le maire est chargé de la réalisation des actes et de la signature des documents de vente. Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Echange de terrains au quartier des Coisses**

Deux agriculteurs (hors commune) ont décidé d'échanger des terrains dont un est situé aux Coisses. M. le Maire est autorisé à interroger la SAFER pour prendre connaissance des termes du contrat et des possibilités de préemption.

- **Autorisation de remplacement de l'employé communal, pendant ses congés d'été**

L'employé communal prend ses congés d'été, 1 semaine en Juillet, 1 semaine en Août.

M. le Maire demande l'autorisation de le remplacer pendant ses absences. Autorisation accordée à l'unanimité.

- **Courrier de Michel DALZON au Préfet**

Michel DALZON a adressé un courrier à M. le Préfet de l'Ardèche pour signifier sa décision de démissionner de son poste de 3^e adjoint, vu ses problèmes de santé, et de rester conseiller municipal.

- **Evolution du SEBA : Régie ou Délégation de Service Public**

Christian Faugier présente le dossier au Conseil Municipal et explique les 2 possibilités d'évolution du SEBA. M. le Maire est désigné pour participer au vote le 4 Juillet prochain en tant que suppléant de Christian Faugier, empêché.

- **Courrier de proposition de pain sur la commune**

Le maire porte à connaissance une proposition d'installation d'un distributeur de pain frais sur la commune. Le conseil décide de questionner les habitants en préalable à toute décision.

Fin de la séance, 20h30.